

REGLEMENTATION THERMIQUE



BÂTIMENTS
NEUFS

2^{ème} conférence consultative
RT 2012

Point d'actualité législative



Marie-Christine ROGER
Chef du bureau de la qualité
et de la réglementation technique de la construction
DGALN/DHUP - MEEDDAT



MINISTÈRE
DU LOGEMENT

Actualité législative du Grenelle – Bâtiment

➔ Un an après les tables rondes et les comités opérationnels

Trois lois principales pour matérialiser et mettre en œuvre les dispositions fondatrices du Grenelle de l'Environnement dans les bâtiments :

- ✓ Projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (« Grenelle I »),
- ✓ Loi de finances pour 2009,
- ✓ Projet de loi portant engagement national pour l'environnement (« Grenelle II »).

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement

- ✓ Le contenu :
 - ✓ Projet de loi définissant les objectifs de la France en matière d'environnement secteur par secteur,
 - ✓ Transcription législative des conclusions du Grenelle de l'Environnement

- ✓ Pour le bâtiment : articles 3 à 6

- ✓ Le calendrier :
 - ✓ Adopté en 1^{ère} lecture par l'Assemblée à la quasi-unanimité en octobre 2008
 - ✓ Adopté en 1^{ère} lecture au Sénat à l'unanimité en février 2009

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement

- ✓ Article 4 : Objectifs pour les bâtiments neufs
 - ✓ Réglementer la performance des bâtiments neufs pour
 - ✓ susciter une évolution technologique et industrielle significative
 - ✓ préserver un bouquet énergétique équilibré, faiblement émetteur de GES et contribuant à l'indépendance énergétique de la France
 - ✓ RT 2012 :
 - ✓ 50 kWhEP/m²/an à partir de fin 2012 en résidentiel et à partir de fin 2010 en non résidentiel et programmes ANRU,
 - ✓ Modulation de l'exigence en fonction de critères techniques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments
 - ✓ **NOUVEAU Sénat** : Une étude de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques pour éclairer le travail réglementaire
 - ✓ RT 2020 : bâtiments à énergie positive sauf exception

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Loi de finances pour 2009

- ✓ Loi n° 2008-1425, publiée au JO du 28 décembre 2008

- ✓ Défini les moyens mis en place par l'Etat pour :
 - ✓ Anticiper l'étape réglementaire 2012 pour la construction neuve

 - ✓ Développer les rénovations lourdes de bâtiments existants tout en conservant des rénovations plus légères

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Loi de finances pour 2009 - bâtiments neufs

- ✓ Article 100 : Verdissement du PTZ acquisition
 - ✓ Pour les ménages à faibles revenus, prêt à taux zéro pouvant être majoré d'un maximum de 20 000 € en cas d'acquisition d'un logement neuf BBC

 - ✓ Décrets en cours d'élaboration

- ✓ Article 103 : Verdissement + éco-conditionnalité du crédit d'impôt TEPA
 - ✓ Obligation de justifier de la conformité à la RT pour bénéficier du crédit d'impôt TEPA pour l'acquisition de logement neuf
 - ✓ Décret et arrêté à publier courant 2009

 - ✓ En cas d'acquisition d'un logement neuf BBC, crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt porté à un taux de 40 % durant 7 ans
 - ✓ Décret 2009-1 publié le 2 janvier 2009

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Loi de finances pour 2009 - bâtiments neufs

- ✓ Article 104 : Eco-conditionnalité dispositif Borloo/Robien
 - ✓ En cas d'acquisition de logement neuf, obligation de justifier de la conformité à la RT pour bénéficier de la déduction d'impôt au titre de l'amortissement lié au dispositif Borloo/Robien (idem Scellier)
 - ✓ Décret et arrêté à publier courant 2009
- ✓ Article 107 : Exonération TFPB pour logements BBC
 - Possibilité offerte aux communes et aux collectivités territoriales d'exonérer partiellement ou totalement de taxe foncière sur les propriétés bâties les logements neufs BBC
 - ✓ Décret et arrêté à publier courant 2009

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Projet de loi portant engagement national pour l'environnement – bâtiments neufs

- ✓ Boîte à outils législative pour faciliter la mise en œuvre des objectifs annoncés dans le projet de loi de programme
 - ✓ Présentée en conseil des ministres début janvier 2009, 1^{ère} lecture au Sénat a priori au cours du premier semestre 2009
 - ✓ Article 1 : Modifications du code de la construction et de l'habitation
 - ✓ Obligation d'attester de la réalisation de l'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie et de la prise en compte de la RT lors d'une demande de PC,
 - ✓ Obligation d'attester par tierce partie de la prise en compte de la RT à réception des travaux,
 - ✓ Ouverture de la possibilité de définir des labels environnementaux réglementés,
- ➔ Modalités techniques à définir par décrets

La mise en œuvre législative du Grenelle - Bâtiments

➔ Projet de loi portant engagement national pour l'environnement - bâtiments neufs

- ✓ Article 4 :
 - ✓ Suppression de freins à la mise en œuvre d'énergies ou de matériaux renouvelables dans les documents d'urbanisme,

- ✓ Article 11 : Amélioration du dispositif de bonus de COS
 - ✓ Pour les bâtiments neufs très performants, possibilité de dépassement d'un maximum de 30% des règles relatives au gabarit, à la hauteur, à l'emprise au sol ou à la densité d'occupation des sols
 - ✓ Modalités techniques à définir par décret